

**DIRECTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC**

Service Commerce

85 rue du Mail - BP 80011

49020 Angers Cedex 02

Tél : 02 41 05 48 86

Fax : 02 41 05 39 80

Courriel : occupation.domaine-public@ville.angers.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des emplacements se trouvent vacants sur les marchés suivants :

Affichage du 15 au 30 septembre 2023**Contestation du vendredi 6 octobre au vendredi 20 octobre 2023 inclus****Attribution définitive après consultation de la commission du 24 octobre 2023**

MARCHE PLACE JEAN XXIII LE SAMEDI MATIN	1 emplacement	7 x 3	N° 1 : Producteur de fruits et légumes
MARCHE AUX PUCES LE SAMEDI MATIN	1 emplacement	10 x 4 avec arceau vélos	N° 31 : Brocanteur
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI MATIN	1 emplacement	6 x 3	N° 1 : Commerces de produits manufacturés
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI MATIN	1 emplacement	6 x 3	N° 2 : Commerces de produits manufacturés
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI MATIN	1 emplacement	7 x 3	N° 3 : Commerces de produits manufacturés
MARCHE LA FAYETTE LE MERCREDI	1 emplacement	4 x 2	N° 1 : Commerces de café / boissons / viennoiseries
MARCHE LA FAYETTE LE SAMEDI	1 emplacement	4 x 2	N° 1 : Commerces de café / boissons / viennoiseries
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	7 x 5	N° 18 : Commerces de produits manufacturés
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	7 x 5	N° 85 : Commerces de produits manufacturés
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	7 x 5	N° 99 : Commerces de produits manufacturés

Toute revendication devra être accompagnée obligatoirement :*** d'un k-bis de moins de trois mois SAUF pour les producteurs : une déclaration INSEE***** une attestation d'assurance civile professionnelle en cours de validité***** une carte de commerçant recto verso en cours de validité SAUF pour les producteurs : relevé parcellaire et affiliation MSA de moins de trois mois***** un justificatif d'identité****TOUT DOSSIER INCOMPLET ET REMIS HORS DELAI NE SERA PAS TRAITÉ**

Les places vacantes seront attribuées en priorité aux commerçants exerçant le métier demandé.

Le service gestionnaire